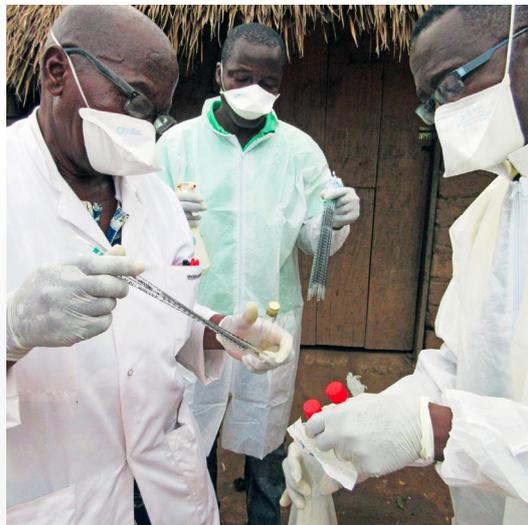


REPÈRES 2019

Activité et synthèse des comptes
de l'Institut Pasteur



L'INSTITUT PASTEUR AUJOURD'HUI



Missions sociales

Depuis sa fondation, l'Institut Pasteur exerce son activité autour de quatre missions sociales.

La recherche

En pointe en matière de pathologies infectieuses, ses équipes se consacrent également aux neurosciences, à la biologie du développement ou à la génomique. Depuis sa création, dix de ses chercheurs ont reçu le prix Nobel de médecine.

L'enseignement

Les 60 cours proposés par son Centre d'Enseignement sont suivis chaque année par plus de 1 200 étudiants, doctorants et professionnels issus du monde entier. L'Institut Pasteur est également un centre de formation pour les quelque 600 jeunes scientifiques qui choisissent d'effectuer leurs travaux de doctorat ou de master dans ses laboratoires.

Les actions de santé publique

Au sein de son Centre médical ou de ses équipes dédiées à la surveillance des maladies, l'Institut Pasteur développe une mission de santé publique, de veille et d'alerte sanitaire, en étroite relation avec les autorités de santé.

Le développement des applications de la recherche

L'innovation et le transfert de technologie sont favorisés à l'Institut Pasteur, au bénéfice d'avancées diagnostiques, vaccinales ou thérapeutiques pour les patients.



CRÉÉ EN 1887 PAR LOUIS PASTEUR, L'INSTITUT PASTEUR EST UNE FONDATION DE RECHERCHE BIOMÉDICALE, À BUT NON LUCRATIF RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Au cœur de son campus, à Paris, plus de 2 780 collaborateurs mènent aujourd'hui le combat contre les maladies qui menacent la santé humaine. Leurs travaux permettent d'améliorer nos connaissances sur le vivant, de mettre au point de nouveaux moyens de prévention et de découvrir de nouvelles approches thérapeutiques.

12

départements de recherche

144

entités de recherche



2 780

collaborateurs au 31/12/2019



2 217

salariés de l'Institut Pasteur

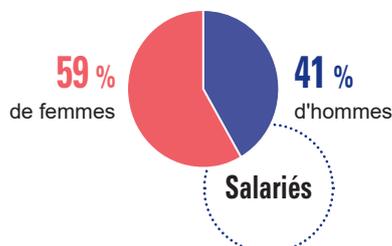


510

salariés d'autres organismes de recherche

53

stagiaires-élèves



42,7 ans

Âge moyen



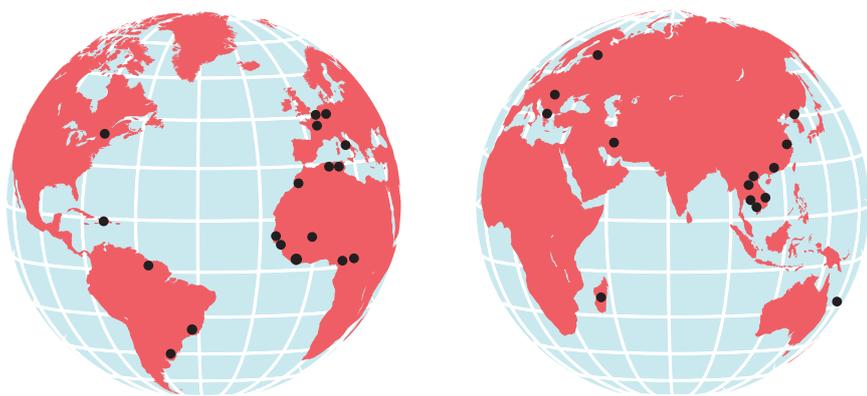
74

nationalités sur le campus

Réseau international

Comme l'avait souhaité Louis Pasteur, les missions sociales de l'Institut Pasteur se déploient à l'échelle mondiale, à travers le Réseau International des Instituts Pasteur, composé de 32 instituts, et avec une attention constante portée au transfert technologique et à la valorisation économique des découvertes issues des laboratoires de l'Institut.

Ces organisations sont associées dans des partenariats en matière de recherche scientifique, de formation et de services de santé publique. L'Institut Pasteur collabore également avec les plus grands acteurs internationaux pour faire progresser les connaissances sur le vivant.



Financement

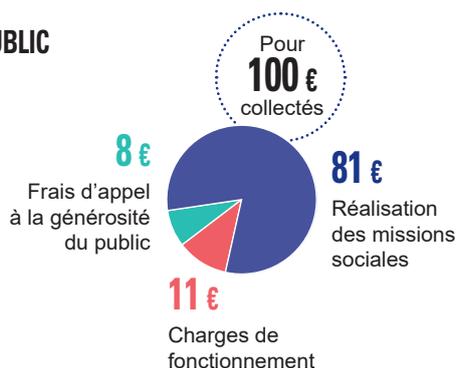
Le modèle économique de l'Institut Pasteur est caractérisé par une pluralité de sources de financement, publiques et privées, mises au service d'un objet social profondément ancré dans une perspective de long terme, qui est de contribuer à la prévention et au traitement des maladies par la recherche et ses applications, l'enseignement, et des actions de santé publique.

Les ressources de l'Institut Pasteur – 297,8 M€ en 2019 – reposent sur quatre sources de financement : les ressources collectées auprès du public (mécénat, dons et legs collectés directement et revenu du patrimoine financier et immobilier issu de la générosité publique), les activités propres et la valorisation de la recherche pasteurienne, les contrats de recherche et les subventions de l'État. Ce modèle économique original garantit l'indépendance de la politique de recherche de l'Institut et sa réactivité face aux urgences sanitaires.

297,8
M€
Ressources
2019

LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

La contribution de la générosité publique au sein des sources de financement de l'Institut Pasteur est croissante. En 2019, 127,7 M€, soit 42,9% des ressources de l'Institut Pasteur, ont été collectés, qui ont financé les missions sociales ainsi que les charges de collecte de fonds et de fonctionnement de l'Institut.



ORGANISATION DE L'INSTITUT PASTEUR

Alliant les nécessités d'une gestion rigoureuse et d'une réactivité forte, la direction, le conseil d'administration et l'Assemblée sont les principaux maillons qui permettent à l'Institut de faire avancer la recherche.

LA DIRECTION

Le directeur général, personnalité scientifique, assure le fonctionnement de l'Institut Pasteur, nomme aux emplois autres que ceux pourvus en conseil d'administration et ordonnance les dépenses. Il est le représentant légal de l'Institut Pasteur. Il prépare les orientations stratégiques et en assure la mise en œuvre, et s'appuie sur une équipe de direction composée d'un comité exécutif et d'un comité de directeurs.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de l'Institut Pasteur. Il se prononce sur les orientations stratégiques présentées par le directeur général, vote le budget et approuve les comptes, nomme les membres de la direction générale et les titulaires des fonctions scientifiques supérieures, décide des prises de participation au capital de sociétés et de l'évolution des structures de recherche. Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions bénévolement.

L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée est chargée de nommer les membres du conseil d'administration, hors les membres de droit ; elle adopte le règlement intérieur de la fondation, approuve le rapport annuel du conseil d'administration et, le cas échéant, approuve les modifications des statuts de l'Institut Pasteur.

Nos statuts sont disponibles sur www.pasteur.fr

COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES

EXERCICE 2019

NOTES EXPLICATIVES SUR LES EMPLOIS

Les missions sociales s'élèvent à 235,2 M€, en augmentation de 2,4 % par rapport à l'an passé, représentant ainsi 81,6 % du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat : celles réalisées en France représentent un montant de 224,9 M€ et celles réalisées à l'étranger, notamment dans le Réseau International des Instituts Pasteur, 10,4 M€.

Les frais de recherche de fonds (11 M€ et 3,8% des emplois) correspondent aux frais engagés pour collecter des fonds auprès du public (dons et legs, principalement), pour la recherche d'autres fonds privés (correspondant à des actions de mécénat), ainsi que pour la recherche de subventions et autres concours publics dans le cadre d'appels d'offres de la Communauté européenne et de l'Agence nationale pour la recherche, par exemple.

Les frais spécifiquement engagés pour la collecte auprès du public s'élèvent à 9,7 M€, en augmentation de 5,4 % par rapport à 2018.

Les frais de fonctionnement (41,9 M€, relativement stables par rapport à l'exercice précédent) correspondent :

- aux charges directes des directions de l'Institut Pasteur (directions générale, financière, direction des ressources techniques, direction des systèmes d'information, juridique...), soit 84,7 % du total ;

- aux charges indirectes de ces mêmes directions, non spécifiquement affectables à nos diverses activités, soit 12,9 % du total ;

- aux charges réelles financières et exceptionnelles : intérêts des emprunts et écarts de change pour les premières et valeur des éléments d'actif cédés (sur titres de participation) pour les secondes, soit 2,4 % du total.

Ils représentent 14,5 % du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat contre 14,7 % en 2018.

Les dotations aux provisions (20,8 M€ pour 2019) correspondent aux provisions de gestion courante (4,8 M€) et à des provisions exceptionnelles (16 M€), dont principalement la constatation d'une provision pour dépréciation d'un élément d'actif immobilier productif (actualisation de la valorisation des immeubles de rapport de l'Institut réalisée en 2019), des amortissements exceptionnels sur des éléments d'actif du campus (plans d'amortissement révisés en vue d'importants travaux de rénovation à venir) et l'incidence des variations de taux d'actualisation sur la provision d'indemnités de retraite.

L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public est répartie comme suit :

- les dons et legs affectés à nos missions sociales sont, en respect de la volonté du donateur ou du testateur, mis à disposition de nos unités de recherche l'année de leur perception ;

En millions d'euros

EMPLOIS 2019		Emplois de N = compte de résultat (1)	% des emplois	Affectations par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
1	Missions sociales	235,2	81,6 %	99,7
1-1	Réalisées en France	224,9		97,6
	Actions réalisées directement	222,5		97,6
	Recherche	191,7		87,4
	Actions de santé publique	12,0		4,0
	Enseignement et formation	4,1		1,3
	Développement des applications de la recherche	14,7		4,9
	Versement à d'autres organismes agissant en France	2,4		
1-2	Réalisées à l'étranger	10,4		2,1
	Actions réalisées directement	4,0		
	Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	6,4		2,1
2	Frais de recherche de fonds	11,0	3,8 %	9,7
2-1	Frais d'appel à la générosité du public	9,7		9,7
2-2	Frais de recherche des autres fonds privés	0,2		
2-3	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	1,1		
3	Frais de fonctionnement	41,9	14,5 %	13,9
				123,2
I	TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	288,2	100 %	
II	Dotations aux provisions	20,8		
III	Report en fonds dédiés	2,6		
IV	Excédent de ressources de l'exercice	38,1		
V	TOTAL GÉNÉRAL EMPLOIS	349,8		
VI	Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			1,8
VII	Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			0,9
VIII	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			125,9

- les ressources collectées auprès du public, correspondant aux dons et legs non affectés et aux autres produits liés à l'appel à la générosité du public, sont allouées en priorité aux frais d'appel à la générosité du public, le solde étant alloué à l'ensemble des postes d'emploi sur une base proportionnelle aux dépenses. Ainsi, pour 2019, 43 % des emplois inscrits au compte de résultat sont financés par des ressources collectées auprès du public, soit 123,2 M€ :

- 23,9 M€ alloués directement à la recherche ;
- 9,7 M€ alloués directement aux frais d'appel à la générosité du public ;

- 89,6 M€ répartis proportionnellement entre les missions sociales et les dépenses de fonctionnement respectivement pour 75,7 M€ et 13,9 M€.

La variation en fonds dédiés « négative » (report de ressources < engagements à réaliser) constatée en emplois (2,6 M€) concerne principalement les contrats de recherche et développement. Elle traduit une consommation des crédits inférieure aux nouveaux financements obtenus et comptabilisés, et donc un accroissement des fonds dédiés en fin d'exercice. **La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public** comprend les investissements réalisés sur immeubles de rapport.

Note sur l'évaluation des contributions volontaires en nature : compte tenu de leur caractère non significatif, l'Institut Pasteur ne valorise pas les éventuelles contributions volontaires en nature.

NOTES EXPLICATIVES SUR LES RESSOURCES

Les ressources collectées auprès du public

correspondent aux dons et legs (affectés ou non affectés) collectés directement (116,6 M€), ainsi qu'aux revenus du patrimoine issus de la générosité du public (11,1 M€). Les revenus du patrimoine se décomposent sur l'exercice en produits issus d'un patrimoine immobilier de rapport (6,9 M€) et en produits issus de placements financiers. Par convention, la part des produits financiers assimilés à des produits issus de la générosité du public est calculée en fonction du poids relatif, dans les comptes annuels, de la générosité du public dans les ressources courantes et exceptionnelles (hors composante financière). Cette part ainsi calculée s'élève, pour l'année 2019, à 39,1% (contre 24,6% en 2018), soit 4,2 M€, en produits issus de la générosité du public. L'augmentation significative de la part relative de ces produits s'explique par la baisse conséquente de l'assiette sur laquelle cette part est calculée (revenus financiers à 10,8 M€ en 2019 vs 26,4 M€ en 2018).

Les ressources collectées auprès du public s'élèvent ainsi à 127,7 M€ en 2019, en augmentation de 42,5% par rapport à 2018 grâce, notamment, à la performance des legs (équipe renforcée et revue approfondie des legs en prévision de la mise en place du nouveau règlement comptable au 1er janvier 2020), et représentent 42,9% des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat contre 31% en 2018.

Les autres fonds privés (15,3M€, soit 5,1% des ressources) sont relatifs au mécénat d'entreprises et aux financements de conventions privées, ainsi qu'aux dons collectés par l'intermédiaire d'organismes eux-mêmes collecteurs de fonds (FRM, AFM...). Le poste affiche une progression de 30% sur l'exercice essentiellement imputable au financement privé des contrats de recherche.

Les subventions et autres concours publics (113,2 M€, soit 38% des ressources) regroupent les subventions versées par le ministère de la Recherche, le ministère de la Santé et l'ensemble des conventions de recherche de financeurs publics (Union européenne, ANR...), ainsi que la taxe d'apprentissage. Le poste est stable par rapport à 2018.

Les autres produits (41,7 M€, soit 14% des ressources) regroupent l'ensemble des autres ressources de l'Institut Pasteur et se composent essentiellement des redevances (22,8M€), des ventes et services (15 M€), des contrats de recherche et développement (4,8M€) et des produits financiers non affectés aux ressources issues de la générosité du public : 10,6M€.

En millions d'euros

RESSOURCES 2019		Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (4)	% des ressources
Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice			64,0	
1	Ressources collectées auprès du public	127,7	127,7	42,9%
1-1	Dons et legs collectés	116,6		
	Dons manuels non affectés	15,5		
	Dons manuels affectés	7,4		
	Legs et autres libéralités non affectés	86,5		
	Legs et autres libéralités affectés	7,3		
1-2	Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	11,1		
	Revenus des immeubles de rapport	6,9		
	Produits financiers issus de l'appel à la générosité du public	4,2		
	Plus-value sur cession immeuble de rapport	0,0		
2	Autres fonds privés	15,3		5,1%
3	Subventions et autres concours publics	113,2		38,0%
4	Autres produits	41,7		14,0%
I	TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	297,8		100%
II	Reprises des provisions	49,6		
III	Utilisation en fonds dédiés	2,4		
IV	Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tableau des fonds dédiés)		1,9	
V	Insuffisance de ressources de l'exercice	0,0		
VI	TOTAL GÉNÉRAL RESSOURCES	349,8	129,6	
VII	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		125,9	
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice			67,7	

La variation en fonds dédiés « positive » (report de ressources > engagements à réaliser) constatée en ressources (2,4M€) concerne les dons et le mécénat. Elle traduit une consommation de crédits disponibles que les seuls financements obtenus sur 2019 ne satisfont pas, d'où une diminution du stock de fonds dédiés en fin d'exercice.

Les reprises de provisions (49,6 M€) comprennent essentiellement les reprises sur provisions liées à la valorisation du portefeuille de

placements long terme de l'Institut (46 M€), ainsi que les reprises sur provisions pour risques et charges liées aux activités courantes de l'Institut Pasteur (3,6M€).

Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice s'élève à 64 M€.

SITUATION FINANCIÈRE

En milliers d'euros

BILAN	31/12/19	31/12/18*
Actif		
Actif immobilisé	934 616	886 435
Actif circulant	225 199	210 291
Comptes de régularisation	8 921	9 171
TOTAL ACTIF	1 168 737	1 105 896
Passif		
Fonds propres	850 641	812 493
Autres fonds propres	34 597	36 773
Provisions pour risques et charges	56 400	51 646
Fonds dédiés	51 900	50 950
Dettes	145 617	95 879
Comptes de régularisation	29 582	58 155
TOTAL PASSIF	1 168 737	1 105 896

* Nouvelle présentation

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le résultat courant affiche en 2019 un déficit de 11,1 M€ contre 10,3 M€ en 2018. En 2019, ce résultat courant se compose d'un déficit d'exploitation de 24,9 M€ partiellement compensé par un résultat financier excédentaire à hauteur de 13,8 M€.

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 49,2 M€ en 2019 compte tenu, en principal, de la reprise en 2019 de la provision constatée en 2018 sur les placements de titres stables, pour 44,9 M€.

Cet excédent exceptionnel conduit à un résultat net de +38,1 M€ en 2019 contre -30,6 M€ en 2018.



En milliers d'euros

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/19	31/12/18
Produits d'exploitation		
Subventions publiques	58 936	58 926
Produits industriels	27 596	31 138
Ventes, prestations et services divers	15 001	16 165
Contrats et conventions	62 191	90 431
Dons et Mécénat	29 567	40 351
Legs	62 335	42 028
Produits du patrimoine immobilier	7 251	7 893
Reprises sur provisions	3 417	6 950
Fonds dédiés	2 373	
Transferts de charges	68	140
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	268 735	294 022
Charges d'exploitation		
Achats marchandises, matières premières et variations de stocks	23 568	23 447
Autres achats et charges externes	70 733	66 889
Impôts et taxes	5 276	4 722
Personnel	150 621	149 534
Dotations aux amortissements et provisions	35 366	34 384
Fonds dédiés	2 644	49 354
Autres charges	5 465	3 667
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	293 674	331 998
Contribution des établissements hors métropole	79	- 1 576
EXCÉDENT OU DÉFICIT D'EXPLOITATION	- 24 859	- 39 552
Produits financiers		
Produits financiers	14 954	30 725
Charges financières	1 144	1 447
Contribution des établissements hors métropole	- 17	- 20
EXCÉDENT OU DÉFICIT FINANCIER	13 792	29 258
EXCÉDENT OU DÉFICIT COURANT		
- 11 067		
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels	82 582	21 655
Charges exceptionnelles	32 453	41 961
Contribution des établissements hors métropole	- 914	44
EXCÉDENT OU DÉFICIT EXCEPTIONNEL	49 215	- 20 262
EXCÉDENT OU DÉFICIT NET	38 148	- 30 556

LE PATRIMOINE DE L'INSTITUT PASTEUR

Reconnu d'utilité publique depuis sa création en 1887, l'Institut Pasteur se doit de détenir et d'entretenir un patrimoine qui a été constitué au cours de son histoire ; la bonne gestion de cette dotation garantit sa capacité à réaliser ses missions sociales sur le long terme.



22%
Immobilier



73%
Valeurs mobilières



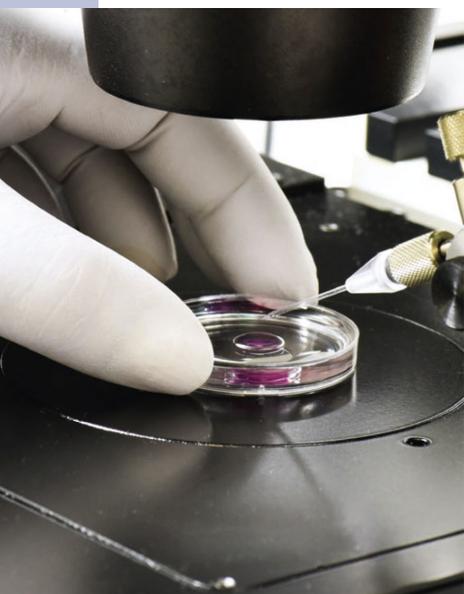
5%
Trésorerie

L'Institut Pasteur dispose donc d'un patrimoine « productif », c'est-à-dire qui génère des revenus. Pour l'année 2019, il s'élève à 917 M€, dont 22 % investis dans l'immobilier, 73 % en valeurs mobilières, 5 % en trésorerie. En 2019, ce patrimoine a généré 19,1 M€ de revenus (loyers, coupons/dividendes et intérêts de trésorerie).

Les ressources annuelles de l'Institut Pasteur ont pour vocation non seulement à couvrir les dépenses courantes de l'exercice liées à la réalisation de ses missions, à ses charges de collecte de fonds et au fonctionnement de l'Institut mais aussi à abonder son fonds de dotation.

LES TEMPS FORTS DE 2019

2019 était la première année de mise en place du plan stratégique courant jusqu'en 2023. Ce plan rappelle que la santé humaine est au cœur des actions de l'Institut Pasteur. Et, dans ce domaine, beaucoup a été fait pour accroître l'impact de la recherche fondamentale sur la santé, en phase avec les enjeux sanitaires mondiaux.



Deux nouveaux départements

Plusieurs avancées ont fait bouger la recherche à l'Institut Pasteur en 2019. Un département de Santé globale a été créé, en phase avec les enjeux sanitaires mondiaux comme nous l'a malheureusement montré l'épidémie de Covid-19 en ce début d'année 2020. L'Institut a aussi créé un département de Biologie computationnelle, inscrivant dans la durée ses investissements dans le domaine de la bioinformatique. L'avancée du projet NanoImaging a optimisé l'utilisation du microscope Titan Krios™ : de belles structures de protéines à l'échelle atomique ont été délivrées en 2019. Prochaine étape : faire de l'Institut Pasteur un leader mondial de l'imagerie cryotomographique des interactions entre hôte et pathogène.

Création de l'Institut de l'Audition

L'Institut de l'Audition (centre de l'Institut Pasteur) est un centre de recherche fondamentale et translationnelle en neurosciences dédié à l'audition. Il a été créé en juin 2019 à l'initiative de la Fondation Pour l'Audition et de l'Institut Pasteur. Un rendez-vous scientifique international a marqué la naissance de ce centre dont l'objectif est notamment de développer des outils de diagnostic et des traitements curatifs innovants pour la prise en charge des personnes souffrant d'atteintes auditives. On dénombre 500 millions de malentendants dans le monde aujourd'hui, et on en attend près de 900 millions en 2050.



Façade de l'Institut de l'Audition.

AVANCÉES DE LA RECHERCHE

Voici quelques découvertes scientifiques importantes faites en 2019 par les chercheurs de l'Institut Pasteur.

SURDITÉ : une thérapie génique s'est révélée efficace contre une surdité congénitale appelée DFNB9, chez la souris.

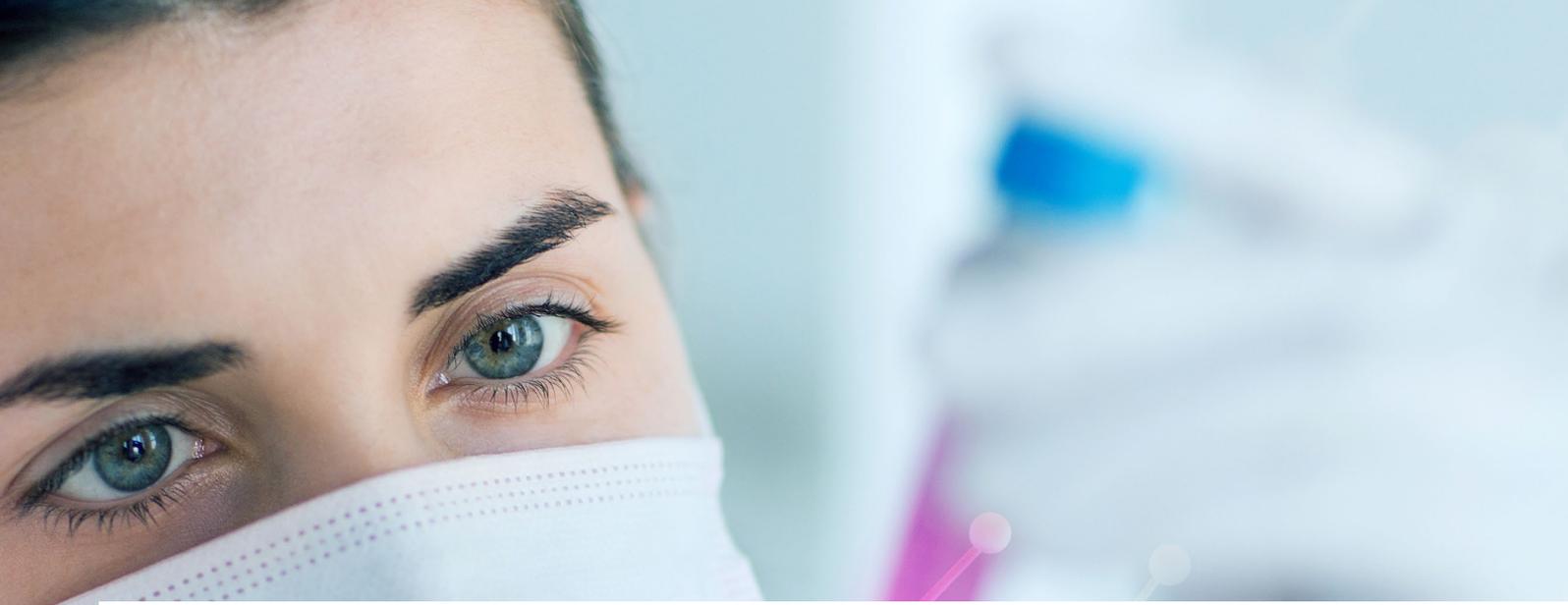
ANTIBIORÉSISTANCE : des chercheurs sont parvenus à programmer une structure génétique bactérienne capable de tuer spécifiquement les bactéries multirésistantes aux antibiotiques, sans détruire celles bénéfiques à l'organisme.

CANCER COLORECTAL : un déséquilibre du microbiote intestinal, appelé « dysbiose », favorise la survenue d'un cancer du côlon ; cette découverte a abouti à la conception d'un test sanguin non invasif qui identifie ce phénomène et l'a validé chez 1 000 personnes.

ZIKA : des chercheurs démontrent que le moustique *Aedes albopictus*, présent en France, transmet mieux le Zika d'origine africaine que celui d'origine asiatique.

SIDA : depuis 15 ans, les cellules des patients contrôlant naturellement l'infection au VIH sont étudiées. Grâce au fruit de ce travail, des chercheurs sont parvenus à reprogrammer des cellules d'individus infectés par ce virus pour contrôler l'infection.

DÉPRESSION : le rôle de l'inflammation du cerveau est un mécanisme clé pouvant être à l'origine de la dépression ; une découverte importante pour cette maladie multifactorielle et complexe.



DONNER EN CONFIANCE

L'Institut Pasteur se soumet à des organes de contrôle indépendants pour offrir à ses donateurs et partenaires toutes les garanties de transparence. Par ailleurs, un contrôle interne exercé par un comité d'audit et financier, un comité des nominations et rémunérations et un comité consultatif des placements, donne des gages supplémentaires d'une gestion rigoureuse et sous contrôle.

AGRÈMENT DU COMITÉ DE LA CHARTE DU DON EN CONFIANCE

Cet organisme à but non lucratif exerce depuis 30 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique.

Son action se fonde sur l'élaboration des **Règles de déontologie**, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le **Contrôle continu** des engagements souscrits.

Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance de jugement avec la proximité des acteurs du mouvement associatif.

Les 3 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité concernent la gouvernance, la gestion et la communication.



L'Institut Pasteur, membre fondateur, fait partie de plus de 90 organisations labellisées par le Comité de la Charte du Don en confiance.

www.donenconfiance.org/

CERTIFICATION DES COMPTES

Les chiffres présentés sont issus des comptes 2019 qui ont été certifiés par un Commissaire aux Comptes indépendant, le cabinet KPMG audit.



CERTIFICATION AFNOR

Le service des legs et de la gestion du patrimoine immobilier de l'Institut Pasteur a obtenu en mars 2011 la certification ISO 9001-2008 de l'AFNOR, une première en France pour une fondation.



Institut Pasteur
25-28, rue du Docteur Roux
75724 Paris Cedex 15
www.pasteur.fr

NOS PUBLICATIONS

Vous pouvez retrouver et télécharger nos publications sur le site: www.pasteur.fr

ou les demander auprès de notre service Donateurs:
Tél. 01 40 61 33 33 dons@pasteur.fr



RAPPORT ANNUEL 2019



LES COMPTES 2019



LA LETTRE DE L'INSTITUT PASTEUR